

ELIE TYANE

M I C H E L C H I H A
SOUVENIR DE LA PREMIERE HEURE

(Texte paru dans le numéro
spécial d'"AL HIKMAT")

J'ai eu le bonheur de faire la connaissance de Michel Chiha au lendemain de la libération après la première conflagration générale. Il venait de rentrer d'Egypte où après de brillantes études à l'Université Saint-Joseph, dirigée par les Révérends Pères Jésuites, il s'était rendu pour étudier le droit et où il avait été retenu à la suite de l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés des Empires centraux.

Michel Chiha n'a pas perdu son temps au Caire. Toutes les activités pour lesquelles il était fait, y ont pris naissance. Tout jeune encore, le politique, le poète et l'essayiste se sont, dès les premiers jours, révélés en lui d'essence supérieure, annonciatrice des glorieux prestiges qui devaient s'imposer plus tard à notre admiration.

Pressentant la défaite de l'Allemagne et la dislocation de la Turquie, il avait dès lors envisagé la libération du Liban et son érection en Etat indépendant, rêve de tous les Libanais depuis toujours.

Avec cette exaltation, avec ce feu sacré qui étaient le fond de son caractère, assagis, toutefois, dirigés et rendus plus efficaces par une volonté réfléchie, et ainsi cuirassés contre l'erreur ou la méprise, il entreprit, avec quelques amis libanais, comme lui empêchés de rentrer au Liban, la mise en oeuvre, par la parole et par l'écrit, des moyens susceptibles de provoquer un climat favorable au rassemblement des idées na-

tionales et à la constitution d'un programme d'action ayant pour idéal de libérer le Liban et d'assurer son indépendance.

Ainsi une sorte de cénacle fut créé à cette fin et une revue en langue française vit le jour, qui portait le titre d'"EBAUCHES" et où chacun, dans son domaine, faisait don de sa collaboration. Michel Chiha y figurait en première place. Dans chacun des numéros paraissait un billet de lui, sous le pseudonyme de "Fabrice" où étaient exprimés ses rêves, ses espoirs, autrement dit ses considérations sur le présent et l'avenir, l'embryon de ce qui devait constituer plus tard le fond de sa doctrine.

Déjà, dans le même temps, au Liban, la même foi, la même espérance couvaient dans l'âme de la jeunesse et se faisaient jour, en des réunions clandestine ou sous le couvert de la charité, à mesure qu'apparaissaient les symptômes de la débâcle de l'Allemagne. Enfin la défaite survint. Au Liban les chefs militaires et les autorités administratives turcs eurent à peine le temps de fuir, laissant la place aux armées alliées victorieuses.

On vit alors, comme par enchantement, se former une association de jeunes Libanais, ceux-là mêmes qui complotaient dans leur coeur et auxquels se sont joints tous les autres, car il n'existait point de dissidents. Sous l'impulsion de son chef, notre ami le dynamique Charles Corm, cette Association a, la première, ouvert les écluses du sentiment national qui, à partir de cette source, se communiqua à toute la population libanaise, dans les villes comme dans les villages de la montagne.

Dès son retour donc au Liban, Michel Chiha trouva un ter-

rain déjà prêt à recevoir la semence dont son âme regorgeait. Il entra dans la lice avec toutes ses énergies et les faisceaux lumineux de sa clairvoyance. ■

L'heure, d'ailleurs, était grave. Car il s'agissait du problème alors vital pour le Liban et pour son avenir, celui du choix du Mandataire dont un plébiscite devait décider.

Immenses, incalculables furent les efforts déployés à chaque heure du jour et de la nuit, non pour créer le courant, ~~en~~ car il existait impétueux, irrésistible, mais pour déjouer les intrigues des puissances concurrentes qui n'ont pas manqué de mettre en oeuvre tout l'arsenal des moyens qui, en pareilles circonstances, pouvaient, croyaient-elles, assurer le succès.

Enfin, dans une magnifique flambée de la conscience nationale, le choix fut fait. La France amie et protectrice millénaire du Liban fut proclamée mandataire.

Mais tout n'était pas terminé avec cet heureux événement. On peut même dire plutôt qu'à partir de ce moment tout devait commencer. Car quelque bien intentionné, quelque bien disposé qu'était le mandataire, il fallait bien être auprès de lui présent par l'esprit et le coeur. Ce fut le rôle de Michel Chiha

Témoin, grâce à l'amitié que Michel Chiha avait bien voulu m'accorder et à l'intimité presque quotidienne qui me permettait d'assister à ses pensées, à ses discours et à ses gestes, je puis affirmer qu'il fut dès lors auprès de ceux qui avaient en main les destinées du Liban un conseiller éclairé et dont les avis étaient toujours en honneur.

Attirés vers lui comme par un aimant, que de personnalités de tous les milieux et de toutes les tendances n'ai-je pas vu affluer à son bureau de la Banque Pharaon et Chiha!

Tous y venaient puiser un conseil ou discuter un point de vue et tous s'en allaient convaincus et rassérénés. Que de directeurs et de rédacteurs de journaux n'ai-je pas entendu solliciter sa collaboration ou, au moins, son inspiration, demande à laquelle il emtempérait toujours avec grâce, en dirigeant sa réponse vers le point qu'il considérait, selon l'heure et les circonstances, comme étant le plus sensible dans la conjoncture.

Enfin le 1er septembre de l'année 1920 sonna, aboutissement de tant d'efforts conjugués, première étape réalisée du programme qu'il avait conçu et préparé. En effet il était de nécessité primordiale d'effacer tout d'abord de la carte du Liban les termes "territoire ennemi occupé" et de lui donner son titre d'Etat libre et indépendant sous l'égide d'un mandataire choisi librement par lui depuis des siècles.

Le Grand'Liban naquit dans la joie et ~~en~~ l'allégresse. Mais pour Michel Chiha, cela représentait de nouveaux efforts pour une nouvelle oeuvre: l'organisation du nouvel Etat, la formation du cadre supérieur de cet Etat, le choix des personnes à même non seulement d'assurer par leur compétence, une bonne mise en marche des rouages de l'Administration, mais aussi de créer, par leur exemple, les règles morales et l'esprit de sacrifice que devront suivre ceux qui auront l'honneur de leur succéder.

Michel Chiha s'associa de grand coeur à cette tâche que fut l'édification de ce premier étage de la maison libanaise. Et c'est alors que nous avons vu y passer successivement, à la tête de la Magistrature et de l'Administration, les plus qualifiés parmi les personnalités libanaises dont les noms sont encore dans toutes les mémoires.

Grâce donc à la valeur technique et morale de cette pléiade tout alla pour le mieux au Liban. Lentement mais sûrement, les services aidés théoriquement par des conseillers français, élaborèrent les règlements qui devaient établir les finances et l'économie du pays à la mesure de ses possibilités et de ses besoins.

Très tôt, la preuve fut fournie que le Liban possédait les éléments qui le rendaient digne de se gouverner sur la base d'un régime plus libre encore.

Impressionnée, convaincue par tant de richesses en hommes de science et de talents et mieux encore foncièrement désintéressés, qui ne le cédaient en rien à ceux d'autres pays, maîtres de leurs destinées depuis des siècles, la Puissance mandataire ne put que proclamer, en 1926, la République libanaise avec pour base une Constitution adéquate à la nature particulière en tant que composé confessionnel de la nation libanaise, Constitution qui porte visiblement le sceau de Michel Chiha.

Avec cette deuxième étape de l'évolution politique du Liban, la tâche assumée par lui, loin d'être allégée, allait l'entraîner à des devoirs plus impérieux et à des sacrifices plus grands.

N'était-on pas en droit de craindre, avec l'introduction du suffrage universel, avec le jeu des clans et des partis, comme aussi de certains chefs féodaux, des complications donnant lieu à de nouveaux soucis? N'était-on pas en droit de prévoir la part que pourrait avoir dans la naissance de ces complications, le geste maladroit d'un agent du Mandat, toujours présent, à qui il pourrait sembler nécessaire de

donner à la politique du Gouvernement libanais, une orientation incompatible avec les intérêts du Liban? Ne fallait-il pas d'avance pallier aux risques éventuels de tels remous, d'une telle orientation? et cela en ne se contentant plus d'agir dans les coulisses, mais dans une feuille publique et à haute voix?

Prêt à tous les sacrifices, Michel Chiha créa sans tarder le quotidien "LE JOUR". Réunissant autour de lui une équipe d'éminents collaborateurs, il commença le bon combat, de patriote gentilhomme sans haine ni parti-pris, mais sans complaisance et sans défaillance.

Et cela dura jusqu'en 1943, année qui apporta au Liban la fin du Mandat et la complète indépendance, réalisation du rêve de Michel Chiha et but enfin atteint de son combat.

Et cela recommencera, dans un plus dur combat, jusqu'à la veille de sa mort.

J'arrête ici ces souvenirs de la première heure. Ce n'est certes qu'une vue aérienne des événements, où bien des détails manquent, et où seuls les linéaments sont signalés, l'essentiel étant de dire, quel était l'Architecte qui les a dessinés pour être, sous son impulsion, exécutés.

Bien qu'il m'ait été permis, lors de la parution du premier et du deuxième volume des "ESSAIS" de Michel Chiha, comme aussi au cours des séances d'hommage qui lui furent consacrées avant et après sa mort, de montrer le grand Poète, le grand Penseur et à leur côté, illuminés pour ainsi dire par eux, l'Homme d'Etat, l'Economiste et le Financier à qui le Liban doit sa doctrine politique, sa prospérité et la solidité de sa monnaie, je ne puis cependant terminer sans donner une

idée de l'admiration que l'étranger avait pour la personne et l'oeuvre de Michel Chiha en reproduisant ici les lignes suivantes qui ont paru dans la revue "L'AGE NOUVEAU", octobre 1951, sous la signature de M. Jean Roussel, éminent critique et essayiste français, auteur d'un ouvrage définitif sur Péguy:

MICHEL CHIHA

"Les hautes sérénités de l'esprit ne doivent jamais se détacher de l'humaine condition. Est-ce possible, demandera-t-on? "Après avoir lu "ESSAIS" de Michel Chiha (Edition du Trident, "Beyrouth) je n'hésite pas à répondre affirmativement. Cet "écrivain libanais, qui est aussi poète, excelle à jalonner "les jours et les événements de notations pleines de forces "et de finesse. Heureux ceux qui furent ses lecteurs aux "heures sombres du conflit! Nos chroniqueurs n'ont plus cette "aisance souriante et légère qui fait songer à Anatole "France. Mais Michel Chiha n'est pas un sceptique. Il exprime à merveille l'âme et le coeur de sa patrie libanaise, "ce climat unique d'un pays qui regarde vers la mer, appuyé "à des montagnes dont la mission est de la protéger contre "les stérilités du désert.

"Là où Michel Chiha ne veut voir sous sa plus, que des "confidences, nous découvrons un art de la pensée doublé "d'un art de vivre. Sa contribution à l'histoire de notre "temps procède d'une manière d'aimer. Nous sentons en lui "un témoin attardé du classicisme et le Grand Siècle revient "vers nous par les voies de l'Orient méditerranéen. Il n'en "faut pas davantage pour que son livre soit semblable à un

"ami sensible et frémissant qu'on interroge aux soirs de
"doute et de lassitude.

"Voilà un beau gestin pour un livre et notre reconnais-
"sance va à Michel Chiha, écrivain libanais d'expression
~~libanaise~~
"française, pour la leçon qu'il nous donne. Elle rejoint,
"en l'actualisant, celle que nous avons reçue de nos maîtres
"à une époque où la civilisation était encore la fine
"fleur de l'âme."

Quant à nous, Libanais d'aujourd'hui et de demain, sans
cesser de pleurer l'homme providentiel qui nous a été enlevé
à l'heure la plus dangereuse de notre histoire, gardons
à jamais son souvenir dans nos coeurs et soyons sûrs qu'il
veille sur le Liban, de là-haut, avec Fakhreddine, Béchir
et tous les archanges.